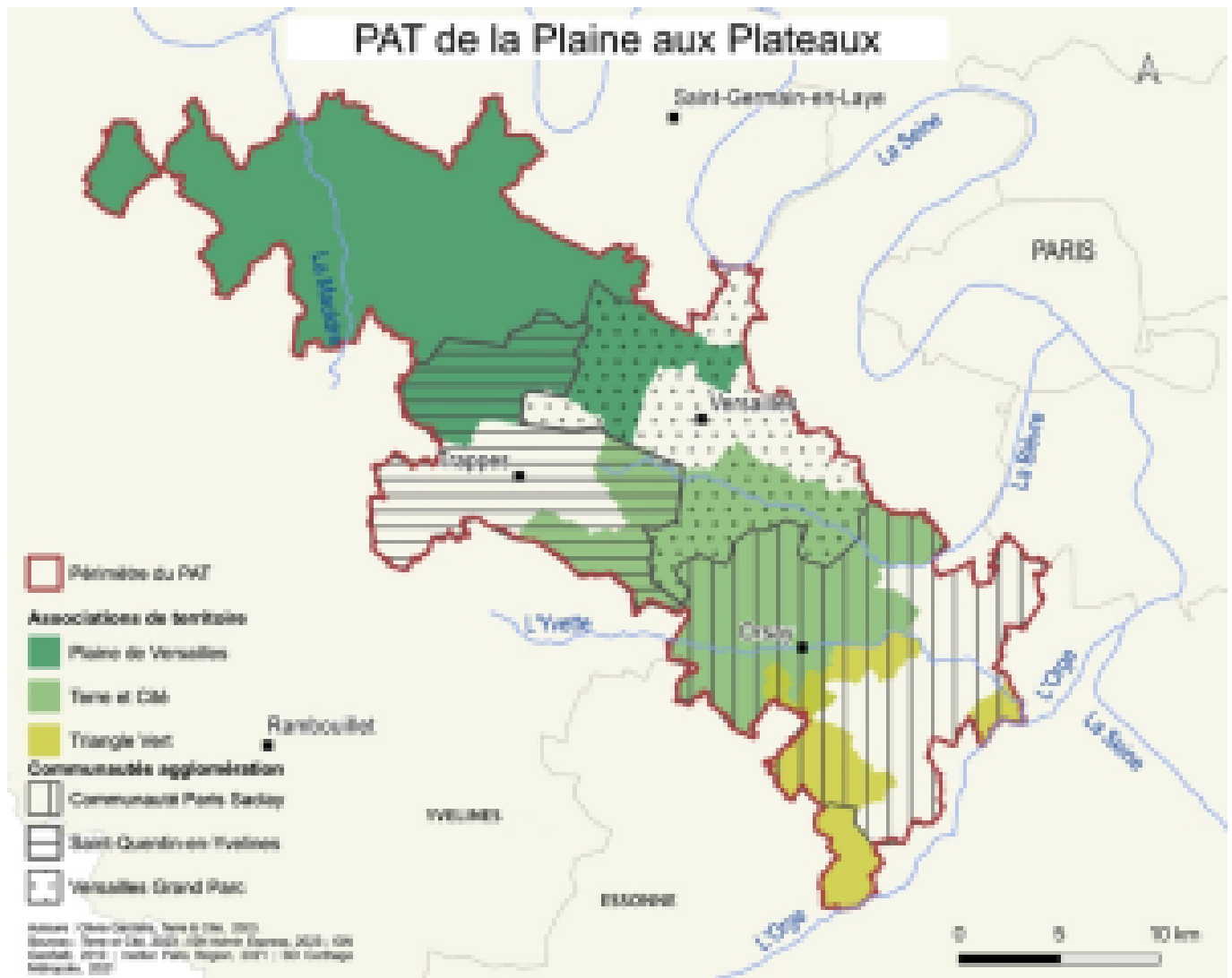


Besoins en eau d'un projet alimentaire territorial, en région parisienne

26 novembre 2025

Les *Cahiers Agricultures* ont publié en août 2025 une [étude prospective](#), menée par des chercheurs de l'INRAE, sur les besoins en eau liés à la diversification maraîchère et légumière en région parisienne, à l'horizon 2060. Ce travail examine, sous l'angle de la ressource en eau, les conditions d'une relocalisation pérenne de la production alimentaire dans la région. Celle-ci implique une diversification maraîchère et légumière, ces productions approvisionnant majoritairement des circuits de proximité. L'étude porte sur le périmètre d'un Projet alimentaire territorial (PAT) du sud-ouest de l'Île-de-France (figure). Les auteurs ont mené des entretiens auprès de 10 exploitations diversifiées (ex. céréaliers producteurs de légumes), sur un total de 205 exploitations agricoles. Ils se sont aussi fondés sur les données hydro-climatiques issues du projet [Explore2](#).

Périmètre du Projet alimentaire territorial de la Plaine aux Plateaux (sud-ouest francilien)



Source : *Cahiers Agricultures*

Actuellement, la production régionale ne couvre que 12 % de la consommation francilienne, mais le nombre d'exploitations maraîchères a presque doublé entre 2010 et 2020. 83 % de celles-ci recourent à l'irrigation et leur nombre est en hausse de 18 % sur la période 2010-2020. À l'échelle du PAT étudié, les besoins en eau pour l'irrigation d'une exploitation diversifiée devraient augmenter d'au moins 40 % d'ici à 2060, comparé à 2000, dans un scénario climatique pessimiste (RCP 8.5). En parallèle, l'eau souterraine disponible pour l'irrigation devrait diminuer. Ainsi, les territoires présentant de futurs risques de tensions sur l'eau ne sont pas seulement ceux où le climat impactera le plus fortement la disponibilité de l'eau, mais aussi ceux ayant des projets de relocalisation de l'alimentation exerçant de fortes pressions sur la ressource.

Les entretiens avec les agriculteurs locaux montrent que les forages individuels sont la principale source d'eau pour l'irrigation dans ce territoire (figure). Le stockage de l'eau est pour eux la solution prioritaire pour pérenniser la production de cultures maraîchères et légumières, et répondre à la demande locale des ménages tout en se conformant aux référentiels techniques des cuisines centrales de restauration collective (ex. calibrage). Les auteurs questionnent ces exigences et pointent le manque de données disponibles sur « l'équivalent eau » des besoins alimentaires de

la restauration collective. Ils invitent à inscrire ce sujet dans l'ensemble des stratégies alimentaires, et à lier PAT et Projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).

Profils des exploitations diversifiées concernées par l'enquête

Profils des exploitations	Surfaces diversifiées / Surface totale)	Circuits de commercialisation	Sources d'accès à l'eau d'irrigation
Vergers-marais en Bio (<2)	2,2 ha/2,2 ha	Vente directe et épiceries participatives	Forage (<1) Bassin de rétention
	3,5 ha/5 ha	Vente directe Biocoop et restauration collective	Forage (<1)
Marais en Bio (<5)	1,5 ha/2,4 ha	Vente directe AMAP	Forage (<1) Bassin de rétention
	2 ha/2 ha	Vente directe AMAP	Forage Eau des toits de la grange
	1,5 ha/5 ha	Vente directe Coopérative Bio	Eau de ville
	5 ha/5 ha	Vente directe AMAP, épiceries participatives et restaurateurs	Forage (<1)
	17 ha/17 ha	Vente directe, marchés de plein vents et restauration collective	Bassin de rétention
Céréaliers producteurs de légumes (<3)	12 ha/50 ha	Vente directe Centrales d'achat	Eau superficielle (réserve collective d'eau de 4ha)
	6,5 ha/11 ha	Vente directe (paniers adhérents)	Forage (<1) Bassin de rétention
	45 ha/60 ha	Vente directe Coopérative	Forage (<3)

Source : *Cahiers Agricultures*

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : [Cahiers Agricultures](#)